

**Foyers actifs,
 Personnes de – 70 ans sans prise en charge**

**Tarifs de nos prestations régulières
 (au 01/04/2016-avant réduction fiscale)**

Nature de la prestation	Volume hebdomadaire	Tarifs horaires HT	Tarifs horaires TTC TVA 10%
Aide au ménage (minimum 2H.) Entretien courant du domicile Repassage Lavage de vitres	2 heures	22.29 €	24.52 €
	3 heures	21.33 €	23.46 €
	4 heures	20.55 €	22.60 €
	5 heures	20.11 €	22.13 €
	Au-delà	19.87 €	21.79 €
	Ponctuelle	26.25 €	28.89 €
	Travaux ménagers (lessivage de murs, nettoyage de terrasses, etc ...) : sur devis		
Garde d'enfants de plus de 3 ans (minimum 1H.) Du lundi au vendredi 8-20h	Jusqu'à 5 heures	21.24 €	23.36 €
	Jusqu'à 10 heures	20.65 €	22.70 €
	Au-delà	20.04 €	22.05 €
	Ponctuelle	23.93 €	26.33 €
Soutien scolaire (minimum 1H.) Du CP à la 3ème	1 à 2 heures	35.33 €	38.86 €
	3 à 4 heures	33.12 €	36.43 €
Bricolage	Forfait 2 heures	62.87€	69.16€
	Heure supplémentaire	29.20€	32.12€
Jardinage (minimum 2H.)	Régulier avec abonnement mensuel		TVA 20%
	2 heures	30.37 €	36.45 €
	4 heures	28.61 €	34.33 €
	8 heures	26.27 €	31.53 €
	Ponctuel de 1 à 4 heures	33.09 €	39.61 €
	Ponctuel au-delà de 4 heures	30.66 €	36.79 €
	Evacuation à la déchetterie en fin d'intervention Mise à disposition de la remorque comprise (Forfait au départ d'Allauch, Plan-de-Cuques et Marseille 13 ^{ème})	25.63 €	30.76 €
Petit matériel thermique (taille haie, débroussailleuse à fil, tondeuse)	15.02 €	18.02 € / heure d'utilisation	
Matériel thermique (débroussailleuse à roue)	20.02 €	24.02 € / heure d'utilisation	

Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile de la résidence principale et secondaire Arrosage Alimentation des animaux domestiques Relevé du courrier	De 1 à 5 heures	30. 69 €	TVA 20%
	De 6 à 10 heures	28.43 €	36.73 €
	Au-delà de 10 heures	26.23 €	34.11 €
			31.49 €

- **Interventions en mode prestataire**

- **Frais annexes :**

Tarifs majorés de 25% les **samedis soirs (à partir de 18h30)**, et de 50% les **dimanches et jours fériés**.

Frais de gestion pour les **règlements par CESU** : 3.75 € par tranches de 100€ encaissés

Frais kilométriques : 0.72 € par kilomètre

- **Agrément N°SAP504728148 délivré le 23/10/2013 par l'Unité Territoriale des Bouches du Rhône de la DIRRECTE PACA** - 55, Boulevard Périer - 13415 MARSEILLE cedex 20
- Déduction fiscale de 50% sur le montant de vos dépenses (selon loi de finances en vigueur)
- Pour tout complément d'information ou en cas de litiges : **04.91.68.47.07 - 06.26.20.92.38 - contact@casap.fr**
- Un **devis gratuit** vous est établi quel que soit le montant de la prestation.
- L'augmentation des prix des services d'aide et d'accompagnement à domicile est fixée par un arrêté ministériel annuel.